



HAL
open science

Les relations équivoques et les oasis

Vincent Battesti

► **To cite this version:**

Vincent Battesti. Les relations équivoques et les oasis. Science et changements planétaires / Sécheresse, 1999, 10 (2), pp.150-151. <halshs-00122849v2>

HAL Id: halshs-00122849

<https://shs.hal.science/halshs-00122849v2>

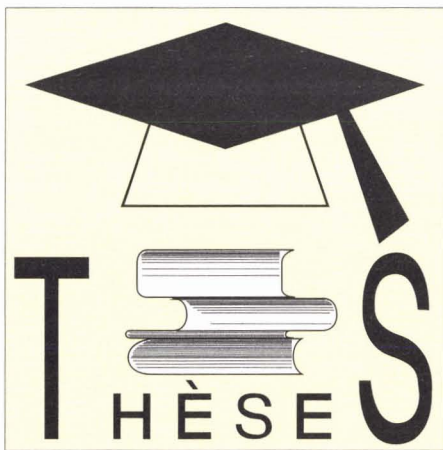
Submitted on 22 Feb 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-SA 4.0 - Attribution - Non-commercial use - ShareAlike - International License



Les relations équivoques : approches circonspectes pour une socio-écologie des oasis sahariennes

Vincent Battesti

Thèse en anthropologie sociale,
Université R. Descartes Paris V –
Sorbonne/Muséum national
d'histoire naturelle, laboratoire
d'ethnobiologie-biogéographie,
Soutenue le 28 septembre 1998,
Bibl., 47 fig., 10 photog., 14 tabl.
+ annexes, 357 p.

Entre images d'Épinal et découpages théoriques savants, l'oasis, si bien isolée au milieu du vide, du rien désertique, qui semble attendre qu'on la cueille, qui paraît si facile à circonscrire comme une tache verte sur fond jaune, sans cesse échappe à la définition. Cette illusion de facilité à saisir l'objet, dans le temps et dans l'espace, et finalement sa fuite sempiternelle, c'est par ce paradoxe frustrant que l'on vient à douter de sa méthode ; frustrant, car on sait aujourd'hui le formidable enjeu social et économique que représentent ces oasis, associations d'une agglomération humaine et d'une zone cultivée (souvent une palmeraie) en milieu désertique ou semi-désertique. L'objectif premier du travail porte sur les relations entre les sociétés et leur milieu naturel. L'ubiquité d'un déconcertant exotisme dans l'analyse scientifique, ainsi qu'une tendance simplificatrice à concevoir l'oasis comme un « point fertile dans le désert » et comme définie exclusivement par une approche essentialiste de l'élément rare, l'eau, tout cela incite à travailler sur un modèle plus complexe de l'oasis, à définir une démarche originale. Le travail consacré spécialement aux palmeraies et en particulier celle de la région du Sud tunisien, le Jérid, mais aussi sur Djanet, dans le Sud de l'Algérie, et Zagora au Maroc dans une perspective comparative, perspective seulement amorcée. Dans cette quête des relations dynamiques entre les sociétés oasiennes et leur environnement, on a essayé d'évacuer l'éternel débat nature/culture, issu d'une dichotomie cartésienne sujet/objet et de la concurrence entre sciences de la nature et sciences humaines. Fusionner ces catégories en faveur d'une approche non-

duale, circonspecte et pluridisciplinaire semble plus à même de poursuivre l'ambitieux projet d'établir une socio-écologie oasienne. Les matériaux mis à contribution sont autant du registre des représentations et des savoirs (locaux ou non) que de celui des pratiques observées, et voire minutieusement quantifiées (suivis technico-économiques des jardins d'oasis). En partie développée dans le cadre du développement de l'agriculture, ce travail lui consacre une large part avec une lecture critique des diverses pratiques et pensées sur l'oasis qui se veut aller au-delà du stérile : comme se complaire à souligner les erreurs de l'État par exemple si l'on ne cherche pas à comprendre son action, à comprendre quel est le modèle suivi (sciemment ou non) de relation à la nature, quel est l'idéal-type de sa praxis. D'abord, l'approche de la construction de la nature oasienne se base ici sur sa structure spatiale à trois niveaux, le large (l'oasis en général), l'intermédiaire (le parcellaire) et le restreint (le jardin). C'est une logique d'emboîtement qui préside à cette construction des espaces. Ces différents espaces sont alors des niveaux d'organisations, car la possibilité de praxis (façonant des lieux à partir d'espaces) varie selon cette localisation. Cette distinction ternaire s'accompagne des niveaux correspondants de temporalités (de temps façonné), le temps historique, le temps naturel et le quotidien, distinction qui autorise les différentes praxis, pratiques et perceptions de l'environnement, car à chaque niveau d'organisation possède ses propres mesures. Choissant de varier constamment les points de vue et les niveaux de grossissement de manière à appréhender les articulations à chaque fois différentes

des facteurs écologiques, économiques et sociaux que chacun de ces niveaux autorise ou rend possible, ce travail dévoile des couches de sens différentes, des stratégies contrastées, des types de pratique parfois contradictoires, selon les niveaux où les oasis sont vécues et perçues par des individus et des institutions aux intérêts souvent divergents. Ces niveaux emboîtés d'organisations espaces-temps des praxis de l'oasis ont aussi une cohérence entre eux qui est d'ordre hiérarchique (au sens de la théorie hiérarchique). Cela n'est pas sans importance pour les dynamiques d'évolutions de ces milieux anthropisés et conduit à parler de « révolutions permanentes » dans les oasis.

D'autre part, la définition d'une « norme » des procès socio-écologiques dans l'oasis est illusoire : ce serait réitérer l'idée de « traditionalisme », oublier la diversité des situations sociales et écologiques internes et méconnaître la participation « extérieure » à l'oasis. Les praxis varient aussi selon les différents acteurs. Penser en termes d'idéaux-types de praxis est plus satisfaisant. Les acteurs du monde oasien alors trouvent leurs coordonnées polaires dans un espace conceptuel défini par les idéaux-types de la relation société-milieu (qui seront « autochtone », « orientalisme » et « paternalisme »). Ces idéaux-types ne sont pas exclusifs, mais s'intègrent, en des degrés respectifs variables, dans chaque acteur, institution ou individu.

L'idéal-type « autochtone » n'est pas encore une norme (une typologie des systèmes d'exploitations le démontre) dont la praxis serait déterminée strictement par le milieu ou la société : il n'y a pas de prééminence de la société ou du milieu comme

facteur déterminant, même dans le « cas d'école » de l'oasis souvent décrite comme « conditionnée » par l'aridité. Il y a conjugaison des deux, l'un se fonde dans l'autre, interactions en causalités réciproques, même si on peut évaluer leur influence relative selon la trame oasisienne d'espace et de temps et définir finalement des paradigmes des relations au milieu. La référence aux différentes échelles de temps et d'espaces ne dépend pas seulement des acteurs envisagés, mais plutôt des situations envisagées des agents.

Puisqu'il faut réfléchir à partir « d'archétypes d'agents » (agronome, touriste, jardinier, etc.), on a pu par simplification abusive (toujours soulignée) accorder que tel était davantage à la praxis de tel niveau d'organisation (telle échelle spatio-temporelle) : implicitement à un agent archétypal correspond une situation archétypale. L'ambition anthropologique d'aborder avec circonspection les « objets complexes » (l'oasis en est une bonne figure) nous permet d'envisager une analyse plus fine, esquissée dans ce travail,

dans laquelle la référence aux échelles – qui est un appel réfléchi ou non réfléchi à des ressources, construites et données – dépend de la situation, du contexte de l'agent, donc affirmativement variable et non figée pour un agent donné.

Cette approche circonspecte de la complexité oasisienne éclaire les relations équivoques du chercheur à son objet, de l'individu à sa société et de la société à son milieu.

Vincent Battesti

Gestion de l'espace et crise pastorale au Sahel : étude comparée du Niger oriental et du Yagha burkinabé

Brigitte Thébaud

Thèse de l'École des hautes études en sciences sociales, soutenue le 22 mars 1999 à Paris

La thèse de Brigitte Thébaud s'articule autour de deux volets concernant chacun une région agropastorale de l'Afrique de l'Ouest : le Niger oriental et le Yagha burkinabé. Si les Peuls se trouvent dans les deux régions et y constituent une sorte de trait d'union, leur histoire diffère : au Niger oriental, on rencontre Wodaabe et Fulbe et au Yagha, Peul et Riimaaybe. Il ne s'agit cependant pas de monographies comparées concernant les Peuls, mais d'un travail beaucoup plus ambitieux où sont associées toutes les catégories de la population vivant dans une région – pasteurs, agropasteurs et paysans – au fil d'une longue histoire où la sécheresse de 1984 ne fait que cristalliser et exacerber une évolution et une crise déjà amorcées. Ce travail s'ouvre sur l'histoire de deux pasteurs, Jahfaru de Diffa (Niger oriental) et Bakuru de Sebba (Yagha), qui illustre d'une manière concrète la vie pastorale de la période récente ; ce sont les témoignages de deux hommes qui nous montrent la réaction de deux familles face à une même sécheresse dans deux régions éloignées, aux contextes physique et humain différents. C'est une introduction qui nous sort de la présentation habituelle du milieu et des hommes : elle nous met im-

médiatement en présence des réalités pastorales et nous montre la connaissance intime que possède l'auteur des peuples étudiés, grâce à des remarques et des commentaires suivis d'une citation en fulfulde, ce qui nous fait comprendre que l'observation émerge de la perception du berger et n'est pas plaquée sur une vision occidentale.

Un grand nombre d'auteurs ont écrit sur ces régions et sur ces peuples, en particulier en ce qui concerne le Niger oriental. Ils y ont vécu comme chercheurs, militaires ou administrateurs et leurs ouvrages ou rapports sont innombrables : il faut noter, dans cette thèse, le grand nombre de références qui ne sont pas là pour la forme : elles sont utilisées judicieusement pour appuyer une démonstration. On constate aussi que les comparaisons ne se bornent pas aux communautés étudiées, mais s'étendent aux pasteurs et agropasteurs de l'Afrique de l'Est. Enfin, les nombreux rapports de « littérature grise », particulièrement riche dans ces régions où des chercheurs de qualité ont participé aux projets des zones pastorales – Brigitte Thébaud en est le meilleur exemple – sont utilisés avec bonheur.

Confronter deux régions aussi différentes par le milieu physique et humain que

celles-là est un pari difficile en raison de la masse des documents disponibles. Mais c'est un pari réussi grâce à l'analyse successive de deux mondes soumis à une même crise. Brigitte Thébaud a su nous faire voir la mosaïque des communautés de l'Est nigérien qui va, selon un transect nord-sud, des nomades chameliers (Touhou et Arabes) aux paysans et agropasteurs Kanembu et Kanuri, en passant par les Peuls fulbe et Wodaabe ; elle a su nous montrer le Yagha, province beaucoup moins bien connue et ignorée des chercheurs et des planificateurs, où Peuls et Riimaaybe sont confrontés aux paysans Gurmantche.

L'étude de Brigitte Thébaud montre que la sécheresse a laissé les agropasteurs et les éleveurs démunis et que, finalement, les moins mal lotis semblent être les Mobeur, qui ont investi dans les troupeaux et les Wodaabe, qui ont résisté grâce à leur mobilité.

L'analyse des ressources en communage* permet à l'auteur de nous présenter le travail de G. Hardin, *The tragedy of the commons*, peu et mal connu des chercheurs français. La thèse débouche sur des « réflexions sur les conditions d'une sécurisation des droits pastoraux au Sahel » avec une analyse du « Code rural » du Niger et de la « Réorganisation agraire et foncière » au Burkina Faso.

Cette thèse, accompagnée de magnifiques photos et d'excellentes cartes, permettra sans aucun doute de mieux poser la question : Quel avenir pour le pastoralisme au Sahel ? Et, plus encore, de mieux répondre.

Edmond Bernus

* *Communage* : selon une terminologie canadienne destinée à traduire l'anglais « commons » et définir le droit d'user en commun des ressources pastorales.